UN ÉTUDIANT AFRICAIN À L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG :
UN « ÉTRANGER D'UN CERTAIN TYPE ? » OU LE RÉCIT DE VIE, RÉVÉLATEUR DU RÔLE DE MÉDIATEUR

Après une licence en Histoire de l'Art à l'Université de Lausanne, **Alessandra Gerber** a obtenu une maîtrise en Didactique du Français Langue Étrangère au Département de Sciences du Plurilinguisme et des Langues Étrangères de l'Université de Fribourg. Aujourd'hui, elle poursuit ses recherches sur l'étudiant de mobilité internationale dans le cadre d'un doctorat. Elle enseigne au Centre de Langues de l'Université de Fribourg et à la Haute École de Gestion de Fribourg.

Aline Gohard-Radenkovic est Professeure à l'Université de Fribourg depuis 1997 et directrice de la collection *Transversales* chez Peter Lang dès 1999. Elle a fait son doctorat en Didactologie des langues et cultures étrangères à Paris III et son Habilitation en Anthropologie de la communication à Lyon II. Ses recherches portent sur les dimensions langagières, sociales et (inter)culturelles de la communication, sur les représentations, discours et pratiques des acteurs sociaux en situation de mobilité ou de migration.

RÉSUMÉ

Les auteurs analysent trois récits de vie d'étudiants africains diplômés de l'Université de Fribourg en Suisse souhaitant rester dans le pays, et tentent d'identifier leurs stratégies pour s'insérer dans le tissu social et économique. Ces récits, qui s'apparentent aux récits initiatiques, auront une double fonction : celle de faire naître une posture réflexive chez le narrateur qui conscientisera les ressources mobilisées, les capitaux acquis durant l'expérience de mobilité, et celle de lui révéler progressivement le rôle de « médiateur » qu'il a, à son insu, endossé.

Nous présentons ici les résultats d'une recherche menée auprès de trois étudiants africains dans le contexte de Fribourg en Suisse en analysant leurs récits de vie.[1] Le but de cette enquête était de cerner la manière dont ces étudiants étrangers se percevaient et percevaient leur expérience sur les plans social, académique et professionnel. Comment géraient-ils leur passage du statut d'étudiant à celui d'immigré désirant rester en Suisse ? Quelles ressources ont-ils mobilisées et quelles stratégies ont-ils élaborées ? Quelle place leur a été faite (se sont-ils faite) à l'université, sur le marché de l'emploi et dans l'espace social de la ville ? Trouve-t-on dans ces récits des traces des discours portés sur les étrangers ? Comment y répondent-ils ?

La ville de Fribourg héberge une université bilingue, majoritairement germanophone, où l'étudiant peut choisir de faire ses études dans une seule langue[2]. L'université attire une proportion importante d'étudiants de mobilité internationale depuis sa fondation en 1889[3]. La Faculté de théologie, entre autres, a une longue tradition d'accueil d'étudiants étrangers, notamment noirs africains. L'université suisse relève du système public et les frais d'inscription sont peu élevés car financés par l'État du canton et la Confédération. Jusqu'à aujourd'hui les tarifs sont les mêmes pour les étudiants suisses et internationaux.

Dans cette petite ville médiévale et catholique, par tradition les prêtres louent des chambres bon marché aux étudiants étrangers. Le Couvent des Augustins, d'ailleurs, a été un lieu important durant notre enquête car c'est là que Johannes, l'un de nos interlocuteurs, donnait le cours de danse latino-américaine au cours duquel nous avons rencontré nos trois informateurs. Johannes et Tariq y résidaient lorsque nous avons mené nos entretiens.

Après une longue période passée à la recherche d'un emploi (dans le pays d'origine ou en Suisse), les trois étudiants africains avaient tous, au moment de l'enquête, repris des études. L'Éthiopien Johannes, devenu juriste, s'était inscrit en doctorat en vue d'obtenir le brevet d'avocat. Après une licence en psychologie au Togo, Robert avait obtenu une licence en journalisme et en sociologie à Fribourg et s'engageait dans un doctorat en psychologie.

Après trois années de pharmacie, Tariq, un marocain, avait commencé un baccalauréat en informatique à l'Université de Fribourg.

LE RÉCIT : UNE STRUCTURE TYPE OU LA CONQUÊTE D'UN ESPACE SOCIAL

Dans la rencontre avec l'« autre natif » en situation de mobilité, le récit est devenu un « événement » quotidien car les occasions de se raconter se démultiplient (Kaufmann, 2004) et le fait de devoir justifier sa présence devient une habitude. C'est par le récit que l'on se constitue une image – pour les autres, mais aussi pour soi-même. Un travail de mémoire commence : on sélectionne les épisodes de son histoire qui paraissent les plus pertinents pour montrer que l'on est à sa place.

L'analyse des récits de ces trois étudiants nous a permis d'en dégager une structure type :

- *La description du milieu familial* ou l'exposition des capitaux de départ (Bourdieu, 1980). Des parents de classe moyenne dont on souligne les valeurs éducatives (celles du travail) ont constitué un « cocon » de tranquillité, propice aux études de leurs enfants (Tariq). Une trajectoire scolaire sans failles jusqu'aux études universitaires pour la fratrie, le manque de débouchés professionnels dans le pays d'origine et les départs successifs à l'étranger.
- *Le départ du narrateur et son « atterrissage » en Suisse grâce à la mobilisation de réseaux*. Tariq et Robert ont été accueillis par leurs frères, investis du rôle de tuteurs. Johannes a « atterri chez des amis d'amis ». Robert avait entendu parler de Fribourg par « un ami d'un ami qui y étudiait la théologie en vue de devenir prêtre ». Prolongement du cercle familial, les « amis d'amis » constituent un deuxième réseau de solidarité par amis interposés.
- *Devenir acteur de sa propre mobilité* :

> *Je partais carte blanche. Je suis catégorique, les entre-deux, ça me perturbe. Je partais pour découvrir à fond, pour étudier, pour savoir ce qui se passe de l'autre côté. L'exemple de mes frères a certainement joué un rôle dans mon détachement, mais je ne les ai pas imités. S'ils n'étaient pas partis, je serais parti (Robert).*

Autant le narrateur avait soigné l'exposition du « cocon » protecteur, autant la prise en charge de sa trajectoire ne peut apparaître qu'en soulignant son détachement. Robert déclare refuser l'état « entre-deux ». Il réfute l'excuse de la nostalgie, alibi fréquemment utilisé pour expliquer les difficultés qu'ont les migrants à s'intégrer dans la société d'accueil.

- *La constitution de nouveaux réseaux sociaux* par l'université et les associations (sport, études, religion). Les premiers « jobs » alimentaires grâce à ces réseaux. Des rencontres amoureuses précédant LA rencontre de la future épouse pour Tariq et Robert.
- *Le retour au pays pour les vacances* après l'obtention du diplôme suisse, l'annonce du mariage. Étape importante pour la reconnaissance par la famille ou le clan d'une première étape de réussite sociale.
- *La décision de rester en Suisse*, la quête d'un « vrai emploi », malheureusement non fructueuse et la reprise des études pour augmenter ses chances ou pour mieux repartir ailleurs : l'Amérique (Johannes) ou le Canada (Tariq).

Par une démarche similaire, les trois narrateurs visent, consciemment ou non, le même objectif : après avoir exposé les ressources mobilisées et les stratégies élaborées pour réussir leurs études, ils (dé)montrent comment ils ont su les faire fructifier.

STRATÉGIES DE DISTINCTION VERSUS DE CONFORMITÉ

Selon l'interlocuteur auquel ils ont affaire et les enjeux qui lui sont liés, l'image de soi que l'on donne peut osciller. Percevant dans le regard des Suisses des représentations de « l'étranger », le narrateur choisit soit de s'en distinguer, soit de s'y conformer.

> *Comme tous les Éthiopiens étudiant à l'étranger, je n'ai eu que très peu de contacts en dehors du campus. Même si je rencontrais des étrangers, il s'agissait de personnes éduquées, des étudiants qui savent parler et qui maîtrisent plusieurs langues. C'était des étrangers d'un certain type, le même type de gens (Johannes).*

Les valeurs qui ont été privilégiées par nos parents sont la valorisation d'une bonne éducation, la concentration sur les études et l'apprentissage des langues étrangères, qui restent des critères fondamentaux dans le « choix » des réseaux sociaux. Johannes ne côtoie que « des étrangers d'un certain type, le même type de gens » que lui. Nous ne savons pas si ce souci de distinction correspond effectivement à la réalité, mais c'est ce qu'il désire nous montrer. L'usage du « même si je rencontrais des étrangers », semble anticiper les critiques à l'encontre des étrangers se repliant sur leur groupe d'appartenance nationale.

Cette remarque, Tariq la reprend à son compte pour critiquer à son tour « certains étrangers […] comme les Asiatiques, mais aussi les Musulmans, les Noirs » :

> *Ce sont les médias qui manipulent l'info.* Le Temps, La Liberté, *c'est tout du déchet.*[4] *Il faut faire attention avant de juger les autres. Ils n'ont pas la vie facile. Certains, ils travaillent tous les deux, mais n'ont pas assez d'argent pour la famille. C'est normal qu'ils ne soient pas là pour éduquer leurs enfants ! Parfois, les discussions dans le bus me font quand même du mal, mais certains étrangers ont aussi leur responsabilité ! Certains, comme les Asiatiques, n'apprennent pas la langue, restent entre eux avec une seule idée en tête : rentrer au pays. Cela ne va pas les aider à s'intégrer. Mais ce ne sont pas seulement les Asiatiques mais aussi les Musulmans, les Noirs.*
>
> *Moi, je me sens concerné parce que j'ai une tête d'Arabe (Tariq).*

Bien que l'histoire de l'enfant d'immigré délaissé par les parents ne soit pas la sienne – il a grandi lui-même dans un milieu intellectuellement stimulant, Tariq se sent « concerné parce qu' [il a] une tête d'Arabe ». Le jeune homme voudrait se distancier de ces étrangers « qui n'apprennent pas la langue », mais souffre des jugements généralisateurs sur « les Arabes » qui circulent dans la collectivité, amplifiés par les médias.

À force de ne pas vouloir correspondre aux stéréotypes des Suisses sur les Noirs Africains, Robert sent qu'il risque de perdre un savoir-faire musical auquel il tient :

> *J'essaie d'éviter les clichés ; ne pas me présenter sous l'angle du cliché que l'on a de moi. Mais en évitant les clichés, j'étais en train de perdre une partie de moi-même. Le tam-tam par exemple : j'arrive à un endroit où il y a un tam-tam. J'ai envie de jouer, mais comme je veux éviter les clichés, je ne vais pas jouer ; alors que dans ma famille, mon papa est joueur de tam-tam, moi je suis joueur de tam-tam, mon frère aussi. Je me fais du mal pour finir (Robert).*

Johannes, en s'improvisant professeur de danse latino-américaine, a fini par jouer du « capital sympathie » que son talent et son physique suscitaient. Les clichés sur les Noirs Africains « qui ont la danse dans le sang » lui ont permis d'abandonner la vente par téléphone pour un « job » plus gratifiant – bien qu'enfermant puisqu'il l'éloigne du statut de juriste auquel il aspire.

Nos trois narrateurs ont identifié les habitudes des Suisses et tentent de s'y « formater » (Tariq). Les récits font état de comportements superfétatoires où ils se montrent « encore plus Suisses que les Suisses » (Johannes). Ainsi Tariq est devenu intolérant à l'égard de ses amis quand ils sont en retard à un rendez-vous ; il s'excuse en disant : « je suis suisse pour les horaires ».

> *Au niveau propreté, c'était bien. Je n'étais pas quelqu'un qui n'était pas intégré. Mais c'était plutôt mon côté Sud, tu vois, j'aimais bien que des amis viennent des fois prendre un verre à la maison et ça, c'était dur pour ... eux [....] Je me sens suisse, je te jure, c'est la merde. Quand j'étais au Maroc je voulais un environnement calme et c'est ce que j'ai trouvé en Suisse. Les poubelles comme ils font chez eux, la cuisine.... C'est plus simple de vivre ici...*

Ici « propreté » rime avec « intégré » ; il faut noter au passage l'insistance sur la double négation. Quand Tariq compare la Suisse et le Maroc, un basculement s'opère dans la désignation de « l'autre » par le pronom « eux » : « eux - les Suisses » sont remplacés par « eux - les Marocains », après avoir dit « je me sens Suisse, je te jure, c'est la merde ».

STRATÉGIES DE LÉGITIMATION

Dans les trois récits, la reconnaissance du statut d'étudiant diplômé apparaît comme une revendication centrale, permettant de légitimer sa présence car la durée « indéterminée » du séjour doit être justifiée.

> *Mais la plupart des gens te demandent : « Qu'est-ce que tu vas faire dans le futur ? ». En fait, ils veulent savoir si tu veux rester. Comment on répond à cette question ? Je ne sais pas. On tombe amoureux d'un pays – mais un pays, c'est pas comme une personne, on ne peut pas le prendre avec soi. C'est délicat. Je préfère aller au Canada. Là-bas, il y a une loi qui te permet d'y aller selon des points. On ne te pose pas de question d'où tu viens (Tariq).*

Alors que Fribourg accueille volontiers des étudiants de mobilité pour des échanges de courte durée, de type *Erasmus*, il semble difficile à l'étudiant qui n'est pas de passage (ou ne désire plus l'être) de s'y insérer durablement.

Nos étudiants africains ont un statut ambigu entre la position valorisante d'étudiant international et celle de migrant socialement dénigrée. Cet amalgame les touche en particulier pour l'accès au monde professionnel. Pour prouver qu'ils ne « pèsent pas sur la Suisse », ils se distancient des traits péjoratifs attribués au « migrant » : bas niveau d'éducation, pas ou peu de qualifications, ignorance des langues du pays, réclamation d'aides financières, etc.

> *J'ai tout payé et je ne dois rien à personne. C'est ce que je peux répondre aux gens qui pensent que les étudiants sont des profiteurs (Robert).*

Robert, par exemple, récuse les accusations portées sur les étudiants perçus comme des « profiteurs » et « coûtant cher à la société » etc.

C'est leur inscription à l'université qui leur a ouvert les portes – Robert, d'ailleurs, se rappelle avoir dû se battre pour être accepté. Détenteur d'un diplôme de psychologie au Togo, on ne voyait pas pourquoi il bénéficierait d'une formation complémentaire en sociologie et journalisme. Le droit au statut d'étudiant est crucial car c'est le seul par lequel on lui reconnaît une existence sociale.

STRATÉGIES D'INSERTION OU STRATÉGIES DE TRANSITION SOCIALE ?

Comme le font tous les étudiants (locaux et de mobilité), nos interlocuteurs ont accepté à leur arrivée des emplois en dessous de leurs qualifications (vente de cosmétiques par téléphone, surveillance nocturne d'un hôtel, nettoyages de toilettes publiques). Ces « petits jobs », qui auraient dû être provisoires, ont fini par durer.

Les études de Tariq ont été bloquées car il n'a jamais trouvé de stage alors que tous ces collègues suisses ont été facilement placés. Il se résigne : « pour éviter les tensions, j'accepte des postes décalés ». Finalement, ce sont les communautés religieuses qui permettront à Robert de devenir servant de messe et éducateur « option rue », et à Johannes d'avoir un poste d'assistant à 20 % en Faculté de droit (grâce à un professeur en théologie).

Malgré le niveau de leurs diplômes, le juriste et le psychologue s'accrochent à ces postes alimentaires car la recherche d'un « vrai emploi » reste infructueuse. Aujourd'hui, Robert et Tariq disent attendre que leurs femmes terminent leurs études. Après un stage de six mois à l'Institut d'études éthiopiennes de Francfort, Johannes rêve de partir aux États-Unis et Tariq parle du Canada, pays où « les Africains [diplômés] trouvent du travail ».

L'ÉMERGENCE DU RÔLE DE MÉDIATEUR

À travers ces récits, nous constatons que nos interlocuteurs prennent un rôle de plus en plus actif *d'intermédiaires*. Tariq permet « l'atterrissage » à Fribourg de ses amis sans toit – africains ou autres – en leur prêtant son lit. Johannes met à profit son conseil juridique pour aider les étrangers à résoudre des difficultés administratives. Robert devient éducateur « option rue ».

Au départ, ils agissent de manière bénévole : ce sont des **médiateurs improvisés ou innommés** (de Briant et Palau, 1999). Puis leur entourage les sollicite de plus en plus pour qu'ils facilitent – à leur tour – l'insertion sociale des autres étudiants : ils accèdent alors au statut de **médiateur élu**. Ils se sont constitués peu à peu des « niches » professionnelles et deviennent des **médiateurs officiels, nommés**. Ainsi, Johannes et Robert ont obtenu une reconnaissance professionnelle partielle : l'un est assistant à l'université, l'autre éducateur. Aujourd'hui, tous deux théorisent leur expérience dans des études de doctorat.

Pour nos narrateurs, qui appartiennent à l'élite mais qui sont déclassés socialement, le récit est un lieu de remédiation identitaire : il leur a permis d'identifier les *tensions* potentielles avec les membres de la société d'accueil et d'élaborer des *stratégies de réhabilitation*, mais il leur a aussi permis de se percevoir en tant que *passeurs de cette expérience* à des tiers. Dans cette perspective, le récit leur a révélé *leur rôle de médiateur*.

BIBLIOGRAPHIE

Bourdieu Pierre, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard, 1980.

Briant Vincent / PALAU Yves, *la médiation, définitions, pratiques et perspectives*, Paris : Nathan, 1999.

Kaufmann Jean-Claude, *L'invention de soi : une théorie de l'identité*. Paris : Armand Colin, 2004.

NOTES

[1] Cette recherche a fait l'objet d'un travail de maîtrise sous la direction d'A. Gohard-Radenkovic, soutenu en 2008. Article publié en 2009 : « Le récit de vie, un récit initiatique révélateur d'un double processus de médiation. Le cas d'étudiants africains dans le contexte fribourgeois », in Aline Gohard-Radenkovic et Lilyane Rachédy, *Récits de vie, récits de langues et mobilités.* Paris : L'Harmattan. Mémoire publié en 2010 : *Du narrateur au médiateur, stratégies d'intégration d'étudiants africains à l'université de Fribourg*, Saarbrücken : Editions Universitaires Européennes.

[2] Une ville à majorité francophone dans un canton officiellement bilingue composé de deux tiers de francophones et un tiers de germanophones.

[3] Une ville de 30 000 habitants (sans son agglomération) avec environ 10 000 étudiants dont 10 % d'étrangers.

[4] *Le Temps*, quotidien de la Suisse romande et *La Liberté*, quotidien du Canton de Fribourg.